



COMPTE RENDU DU COMITÉ TECHNIQUE LOCAL DU 5 MAI 2017

A l'ordre du jour :

- 1- Approbation des PV des CTL du 28/11/2016 et 15/12/2016 (pour avis)
- 2- Modification du règlement intérieur (pour avis)
- 3- Rapport d'activité 2016
- 4- Bilan des campagnes déclarative et recouvrement 2016
- 5- Protocole d'entraide entre les SPF de Vannes et Ploërmel
- 6- SPFE : arrêté de recouvrement des créances (pour avis)
- 7- Bilan de l'évaluation professionnelle
- 8- Bilan de l'équipe départementale de renfort 2016
- 9- Conditions de vie au travail : tableau de bord de veille sociale et plan annuel de prévention
- 10- Bilan de la campagne formation professionnelle 2016 et programmation 2017 (pour avis)
- 11- Exécution 2016 du budget et budget prévisionnel 2017- Reporté
- 12- Modification des horaires d'ouverture de la trésorerie de Vannes Ménimur (pour avis)
- 13- Questions diverses (dont le gel du poste comptable de la trésorerie de Guer)- Reporté

13 points à l'ordre du jour pour ce 1^{er} comité technique de l'année ! Nous n'avons pas pu tous les aborder, comme nous le pressentions. Le budget et les questions diverses sont reportés à une prochaine réunion.

Une déclaration liminaire CGT/FO/Solidaires a été lue en début de séance, elle conteste très fortement l'adoption du nouveau règlement intérieur.

Les PV ont été approuvés.

➔ 2- **Modification du règlement intérieur**

Ce règlement remet en cause les droits des représentants du personnel à défendre correctement tous les agents : moins de temps de préparation et remise en cause de la présence des suppléants notamment. Nous avons demandé des explications au Directeur.

Pour lui, les mandats ne sont pas remis en cause, c'est faux ! L'exercice des mandats est clairement remis en cause par ses décisions : moins de temps de préparation des instances, remboursement supprimés pour les suppléants notamment.

C'est un véritable scandale de modifier le règlement

intérieur du CTL en cours de mandat ; les autres instances (CDAS, CHSCT et CAPL) sont également concernées. 86 % des personnels ont voté lors des dernières élections en 2014, à travers ces mesures, ils ne sont pas respectés !

Malgré nos arguments, malgré le moratoire décidé au niveau national jusqu'aux prochaines élections, le directeur du Morbihan a décidé d'appliquer ce nouveau règlement intérieur immédiatement, alors que certains directeurs locaux ont décidé l'inverse !

Vote: **Contre** à l'unanimité des représentants du personnel- CGT, FO, Solidaires, CFTD

➔ 3- **Rapport d'activité 2016**

Chaque année, le comité technique examine ce rapport qui revient sur l'activité de tous les services de la DDFiP 56. Il est une source d'information intéressante mais ne relate absolument pas le contexte dans lesquelles sont exercées les missions. Les agents ont une forte pression, comme l'écrit le Directeur, et avec les suppressions d'emplois et les restructurations incessantes, faire un travail

correct est de plus en plus compliqué. Le dernier baromètre social est très instructif à ce titre.

Les chiffres des effectifs sont édifiants et montrent les dégâts engendrés par les suppressions d'emplois.

Le nombre de congé maladie « ordinaire » est en hausse et illustre la progression de la souffrance au travail.

Les effectifs théoriques de la Direction, en effet, s'élèvent à 931 agents répartis comme suit : 222 agents de catégorie A, 425 agents de catégorie B, 284 agents de catégorie C.

La moyenne d'âge est de 52 ans et 1 mois pour les hommes et de 52 ans et 9 mois pour les femmes. Le pourcentage de femmes est de 61,64 %.

Nous avons passé tout le document en revue. Entre autres interventions, nous avons interrogé la Direction sur les points suivants.

Concernant le **CDIF**, la CGT refuse sa dispersion en 3 structures : secteur foncier, PELP et PTGC qui seront créés au 1/9/2017.

Nous avons été également surpris que la DG, dans un récent document relatif à un groupe de travail cadastre, invite les géomètres à abandonner la mise à jour du plan et à participer à la mise à jour des bases

fiscales . Cette décision semble issue d'une forte demande des collectivités territoriales qui souhaitent voir « optimiser » leurs recettes dans le cadre de la forte baisse des dotations budgétaires versées par l'État.

Concernant les **SIE** morbihannais, le rapport pointe les très nombreux dysfonctionnements applicatifs en 2016 (et ça continue en 2017) « liés à un système d'information qui reste à consolider ».

L'organisation en *mode intégré* est déployée sur 4 SIE : Lorient nord, Lorient sud, Auray, Vannes Golfe.

S'agissant de Ploërmel et Pontivy, qui n'ont pas la taille critique pour le modèle intégré, leur organisation devrait faire l'objet de propositions en 2017. Une « entraide » est à l'étude.

Enfin, et suite aux rumeurs persistantes sur Lorient, nous avons demandé au Directeur si un projet de fusion existait entre le SIE Lorient nord et sud. Réponse de la Direction : **non**.

Concernant l'accueil sur rendez-vous, un bilan sera effectué au bout de 6 mois. La Direction continue de réfléchir à sa mise en oeuvre.

➔ 4- Bilan des campagnes déclarative et recouvrement 2016

La direction considère que ces campagnes se sont plutôt bien déroulées. La CGT a regretté que dans ces bilans, le ressenti des agents n'apparaisse pas. Il serait certainement beaucoup plus nuancé...

Le nombre d'imposables a fortement baissé et les télédéclarations ont augmenté.

Nous avons fortement contesté la décision prise de

ne pas ouvrir le mercredi pendant la campagne 2017. Le dernier jour de la campagne papier, nous resterons fermés !

Sur la campagne recouvrement, le nombre de contentieux et de gracieux est en baisse.

L'accueil a globalement diminué et la baisse est plus importante en trésorerie qu'en SIP.

➔ 5- Protocole d'entraide entre les SPF de Vannes et Ploërmel

Le protocole a été signé le 16/12/2016 et a pris effet au 1/2/2017. Cette expérimentation devrait permettre de rapprocher les délais de publication, tout en harmonisant les méthodes de travail, en vue d'une future fusion entre ces 2 services. L'entraide du SPF de Ploërmel envers celui de Vannes porte uniquement sur la publication du fichier.

Un bilan sera réalisé au 1^{er} juillet 2017.

La mise en œuvre de ce dispositif est la conséquence directe des suppressions d'emplois.

Les agents du SPF de Vannes considèrent que c'est un plus pour eux, mais au prix d'efforts importants de part et d'autre. Cela ne « roule » pas tout seul et des

échanges réguliers sont nécessaires. Sans compter sur une informatique qui est plus que défaillante en ce moment !

La Direction n'a pas annoncé d'autres projets d'entraide SPF pour le moment.

➔ 6- SPFE : arrêté de recouvrement des créances

Ce point est lié à la création du SPF-Enregistrement à Vannes au 1/9/2017.

A l'occasion de sa mise en place, l'instruction du 15 novembre 2016 a précisé les modalités pratiques de mise en œuvre des procédures de recouvrement des créances patrimoniales applicables dans ces services. Dans ce cadre, le recouvrement de certaines créances continuera d'être assuré par le SIE Lorient Nord et le SIE Vannes Golfe. C'est aussi dû au retard du déploiement de l'application Fidji-enregistrement.

Concernant la création du SPFE, la CGT a affirmé

qu'elle était une aberration en terme de service public. La création d'un seul service à Vannes, la suppression du pôle enregistrement de Lorient sont un recul. Plus de 3600 personnes ont été reçues à Lorient en 2016. Ce déménagement les obligera à aller à Vannes. Le nouveau service sera t-il en mesure de gérer ce flux ?

Vote : **CONTRE** à l'unanimité des OS

➔ 7- Bilan de l'évaluation professionnelle 2016

Chaque année, la Direction nous présente le bilan de la campagne d'évaluation. Divers tableaux nous sont fournis, censés démontrer que les règles d'attribution des réductions/majorations sont respectées.

Les recours et appels sont également évoqués. En 2016, 32 recours hiérarchiques ont été déposés, 22 appels en CAPL, 6 en CAPN.

56 agents ont boycotté l'entretien professionnel, contre 69 en 2016.

Au vu des 1ers recours confiés à la CGT, nous avons de nouveau insisté auprès de la direction pour que les évaluateurs rédigent correctement les appréciations littérales. Avec la suppression de l'attribution des mois, l'appréciation générale ainsi que le profil croix deviennent le pivot de l'entretien professionnel, pour les contrôleurs dès cette année, pour les agents et les inspecteurs l'an prochain. L'appréciation générale doit faire référence aux 4 items : connaissances professionnelles, compétences personnelles, implication professionnelles, sens du service public.

La CGT est opposée au système actuel qui nous mène tout droit à la rémunération au mérite.

➔ 8- Bilan de l'équipe départementale de renfort 2016

18 services n'ont pas eu recours à l'équipe de renfort en 2016.

La Direction a dit que c'était une très bonne équipe, qui s'investit énormément. La CGT reconnaît les grandes compétences de ses agents. Son intervention est toujours appréciée dans les services.

L'équipe unifiée filière gestion publique/filière fiscale est composée de 2 A, 17 B et 6 C. 1 poste A et 1 poste C ne sont pas pourvus.

Elle intervient régulièrement dans les postes et services en grande difficulté.

➔ 9- Conditions de vie au travail : tableau de bord de veille sociale (TBVS) et plan annuel de prévention

Chaque année, la Direction nous présente ces 2 documents.

Le **TBVS** recense différents indicateurs : le nombre de fiches de prévention du risque psychosocial, 34 en 2016 (contre 36 en 2015) ; le nombre de congés maladie inférieur ou égal à 5 jours est en forte hausse en 2016 ; le nombre de jours de congés annuels et/ou ARTT mis en compte épargne temps est globalement stable ; le nombre des écarts des horaires variables qui diminue ainsi que leur volume horaire.

La Direction a listé les faits marquants de l'année 2016 : la création du PCR, la fermeture de la trésorerie de Rohan, le transfert du recouvrement de l'impôt de la trésorerie du Palais au SIP d'Auray, les manifestations agricoles à Pontivy en février 2016.

Pour nous, il y en a beaucoup d'autres mais la CGT a insisté pour que le taux de grévistes constaté à Pontivy le 15 novembre 2016-75%- en fasse partie, le Directeur a acquiescé.

Concernant le plan annuel de prévention, nous vous renvoyons vers nos compte-rendus de CHSCT. Pour

rappel quand même, une seule ligne dédiée à la prévention des risques psychosociaux !

➔ 10- Bilan de la campagne formation professionnelle 2016 et programmation 2017

De nombreux documents étaient fournis pour nous présenter l'activité de la formation professionnelle de l'année 2016 : un bilan chiffré (703 agents ayant suivi une formation), les préparations aux concours, le résultat des évaluations à chaud etc. Une place importante est désormais réservée aux e-formations.

La CGT a dénoncé les futures restrictions d'accès qui vont se mettre en place pour les concours avec l'organisation le même jour des concours interne et externe, ce qui empêche de facto celles et ceux qui le peuvent de concourir aux deux. De même, la limitation des passages de concours à 5 tentatives est de nature à réduire fortement les chances de promotion, surtout dans un contexte de forte diminution du plan de qualification !

Le comité local de formation s'est réuni le 27 avril dernier. Le plan 2017 a été présenté.

Beaucoup de formations sont consacrées au prélèvement à la source.

Pendant les entretiens professionnels, les agents peuvent demander à bénéficier de formations. Cependant, il y a un problème informatique qui ne permet pas de connexion avec l'application formation professionnelle.

Donc, soyez vigilants et vérifiez que vos souhaits soient bien pris en compte.

Vote: abstention à l'unanimité

➔ 12- Modification des horaires d'ouverture de la trésorerie de Vannes-Ménimur

Le chef de service a demandé la fermeture du poste tous les après-midi. La fermeture était déjà effective les mercredi et vendredi après-midi.

Un des arguments avancé est la fusion avec la trésorerie d'Elven.

Vote: **CONTRE** CGT, Solidaires, CFDT **POUR** FO

Nous ne votons pas contre la demande des agents mais contre cette politique de la DDFiP qui vise à limiter l'accueil au public, partout.

* Observations sur le compte-rendu du Directeur

Tous les agents ont reçu le message du Directeur sur sa vision du comité technique. Il l'a déjà fait pour le CDAS et le CHS-CT.

Effectivement, l'adoption du règlement intérieur était un sujet très important. La CGT, FO et Solidaires ont boycotté la 1ère convocation. Vous l'avez lu dans ce compte-rendu, toutes les OS ont voté contre ce règlement. Et cela va au-delà d'un problème « de prise en charge financière » comme l'écrit le Directeur, c'est une baisse drastique des droits des représentants du personnel en terme de temps de préparation et de compte rendu, c'est la remise en cause de la présence des suppléants aux réunions institutionnelles, c'est le refus du directeur local d'appliquer un moratoire jusqu'aux prochaines élections professionnelles, à l'instar du directeur général.

« Nous trouverons les voix et moyens d'un dialogue fructueux et pérenne » dixit le Directeur, la CGT en doute tant que les revendications des personnels ne seront pas prises en compte.

Vos élus CGT en CTL :

Christophe RISSEL
Patricia RETIF

Ludovic GUIBOUD
Stéphane GALLAIS